

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 1^{er} avril 2021 fixant le nombre de postes ouverts aux concours (un concours externe et un concours interne) pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques (session 2021)

NOR : *FPTC2110562A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 1^{er} avril 2021, le nombre de postes ouverts aux concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques, session 2021, est de 20, répartis comme suit :

- concours externe : 14 ;
- concours interne : 6.

Les modalités précisées dans l'arrêté portant ouverture de concours pour le recrutement des conservateurs territoriaux de bibliothèques, session 2021, restent inchangées.